

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S
SÉANCE DU 19 JUIN 2023

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

De la commune de **FLOURENS**

Séance du **19 juin 2023**

Nombre de conseillers

En exercice 13
Présents 10
Procurations 3
Votants 13

L'an deux mille vingt-trois, le 19 juin à 18h00

Le CCAS de cette commune, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du CCAS de la Mairie
sous la présidence de M Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE, Président.

Date de la convocation : 06/06/2023

Date d'affichage de la convocation : 14/06/2023

Date d'affichage de la délibération : 23 JUIN 2023

Etaient présents : M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE, M. Didier CORTES, M. Philippe ARRUÉ, Mme Martine NOËL, Mme Isabelle DICIANNI, Mme Josette NOËL, Mme Marie-Claire LABÉDAN, Mme Josette MARTINS, Mme Aurore MERVILLE-COMET, Mme Nicole DUCOUSSO.

Ont donné procuration :

Mme Bernadette FAURÉ a donné procuration à Mme Marie-Claire LABÉDAN,
M. Pierre NAVARRO a donné procuration à M. Philippe ARRUÉ,
Mme Monique ROUTABOUL a donné procuration à M. Didier CORTES.

M. Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération 2023-26 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 11 avril 2023

Exposé

Lecture du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023.

Il est demandé aux membres du C.C.A.S d'approuver ce dernier.

Décision

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil d'Administration

DÉCIDE :

D'approuver le procès-verbal de la séance du 11 avril,

La délibération est adoptée à :

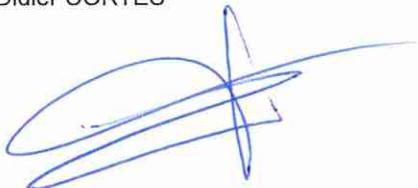
13

VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 20/06/2023

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES



Le Président,
Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE